

Lavilledieu la lettre

septembre 2008 . n° 5

Le mot du Maire



Villadéennes,
Villadéens.

Ce mois-ci je termine le tour d'horizon des structures

intercommunales essentielles pour notre vie quotidienne par le Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas (SIDOMSA). Son siège est à Lavilledieu.

Le Syndicat a été créé en 1976. Au 1er janvier 2008, il regroupe 98 communes de l'Ardèche Méridionale (environ 62 000 habitants). Dans leur grande majorité, ces communes sont représentées par des délégués de leur Communauté de communes. Avec 3 autres maires de « Berg & Coiron », je représente les communes de notre Communauté et, bien sûr, notre village. Elu 1er vice-président, j'ai personnellement en charge le site de Lavilledieu, notamment son usine de traitement des déchets mise en service en 1979.

Ce Syndicat effectue :

- la collecte sélective du verre et des papiers/journaux,
- la gestion des 6 déchetteries,
- le tri/recyclage des emballages,
- le traitement et l'évacuation des déchets des ordures ménagères.

L'année dernière il a géré près de 35 000 tonnes de déchets sur son secteur.

Notre environnement, c'est incontestable, fait désormais partie des enjeux collectifs déterminants pour notre avenir. Toutefois, dans le contexte social et économique actuel, la collecte, la gestion et le traitement de nos déchets, quels qu'ils soient, doivent faire l'objet d'une politique d'optimisation permanente et d'une volonté forte pour maîtriser l'augmentation de leurs coûts afin de ne pas accroître, plus que de besoin, la charge des impôts. C'est la position que je défendrai, avec tous les délégués de Lavilledieu, dans les instances intercommunales où nous siégeons.

Très cordialement.

Gérard Saucles.

C'est la rentrée !

Les écoliers de Lavilledieu ont fait leur rentrée dans l'école agrandie d'une classe et dans une cantine rénovée.

La réforme scolaire ayant supprimé les cours du samedi matin, les emplois du temps des agents travaillant à l'école ont été revus, les différentes tâches ont été mieux réparties et recentrées pour maintenir un service de qualité à l'école publique.

6^{ème} classe:

En plein accord avec la Communauté de Communes « Berg et Coiron », la 6^{ème} classe attribuée par l'académie le 26/06/08, s'est installée dans la salle qu'utilisait le Centre Multimédia.

Ce choix a été motivé par la volonté des enseignants, ainsi que des parents et de la municipalité, de conserver toutes les classes au sein du groupe scolaire pour une meilleure cohésion de vie et d'enseignement. La 6^{ème} classe a été équipée en grande partie de bureaux neufs pour la rentrée et courant septembre le point sera fait avec les enseignants pour commander le complément d'équipements nécessaires. Le Centre Multimédia a déménagé à Villeneuve, mais il est bien entendu que la municipalité fera le maximum pour permettre aux professeurs des écoles de continuer à dispenser un enseignement informatique de qualité aux élèves.

Une cantine rénovée et agrandie:

Le transfert du bureau de la directrice du Centre de Loisirs, dans les locaux du 1^{er} étage de la maternelle, a permis d'agrandir la cantine d'une vingtaine de m². La cuisine a été dotée d'une plonge neuve et de supports pour les containers de transport, afin de rendre plus accessibles les plats de service, d'améliorer l'hygiène et faciliter le travail des employées.

La peinture et les travaux complémentaires ont été réalisés par les artisans de la commune en un temps record de deux semaines durant lesquels les enfants du Centre de Loisirs ont été très bien accueillis à la maison de retraite Jean Hélène pour prendre leurs repas en plein air.



La sécurité améliorée:

Comme annoncé lors du conseil d'école du 03/04/08 nous avons mis en place deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.), agréés par le Procureur de la République de Privas. Nicolas Tekielski et Christian Perge assureront donc la sécurité des sorties de l'école de 11h50 à 12h15 et de 16h20 à 16h45. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.

La municipalité a demandé à la DDE d'établir un projet d'aménagement de la route de Lussas jusqu'à la Maison des Associations. Dans une première tranche, la priorité sera donnée aux abords des écoles afin de sécuriser la circulation des élèves et des parents.

Le mois prochain, le point financier sur les travaux, les équipements et les activités sera fait.

Vous le constatez, nous portons une attention toute particulière à nos enfants et à leurs lieux d'études, l'école publique restant une de nos priorités principales.

Françoise Auzas.

L'agenda

Chaque mois, retrouvez tous les événements et toutes les activités auxquels nous vous invitons à participer nombreux!

EVENEMENTS

BMX RIDERS 07

(au dessus du circuit de karting)
Samedi 27 septembre 2008
Démonstration de BMX et VTT à partir de 13h
Concert gratuit le soir.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Louna NURY 9 août 2008

MARIAGES

Samedi 20 septembre 2008
Sylvie PASTRE et Bruno CONSTANT

DECES

JULIEN née BLAYE Henriette Madeleine
31 août 2008 à NIMES.

Infos Pratiques

Pour contacter la mairie:

téléphone: 04 75 94 81 03

E-mail:

mairie.lavilledieu@inforoutes-ardeche.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi et mardi

de 13h30 à 17h00

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi

de 9h00 à 12h00

DERNIERE MINUTE...

Intempéries et dégâts des eaux : une préoccupation prioritaire.

Alors que les derniers orages ont fait de nombreux dégâts, la mairie fait tout son possible pour réparer les infrastructures existantes et pour aider ceux qui en ont besoin.

Les derniers orages et ceux du mois de juin dernier ont été d'une rare violence et force est de constater que les dégâts occasionnés tant sur le domaine public que chez les particuliers ont été nombreux.

Respectant son programme, la municipalité actuelle a d'ores et déjà engagé une étude sur la gestion des eaux pluviales, la circulation et la protection des habitants afin de combler les lacunes du réseau existant et d'adapter les infrastructures au développement de notre village. Cette étude est indispensable pour agir en profondeur : on ne peut plus se contenter de rustines qui n'assurent en rien notre sécurité et notre confort futurs.

Dans un même temps, les employés communaux traitent au mieux les différentes urgences et problèmes qui sont portés à notre connaissance, en y inscrivant tous leurs efforts et leur énergie. Nous sommes parfaitement conscients des soucis occasionnés, mais nous ne pouvons malheureusement pas résoudre en un coup de baguette magique des problèmes sérieux et anciens de notre réseau d'eaux pluviales. Nous comptons sur votre compréhension pour gérer ensemble - mais aussi cordialement - ces crises.

RETOUR SUR...

Brocante du 17 août:

Toujours beaucoup de monde à la brocante Villadéenne malgré la pluie du matin. Cette manifestation attire une foule considérable dans notre village. Nous remercions Mme Yannick Moreno de l'Office du Tourisme et les employés communaux pour l'organisation de cette journée.

Cérémonie du 25 août:

Nous souhaitons également revenir sur les célébrations du souvenir des 25 et 29 août 1944 qui se sont déroulées à la Stèle à l'entrée nord du village. Beaucoup d'émotion suite aux discours des différentes personnalités et à l'écoute de la Marseillaise, du chant des Partisans et de l'hymne de l'Europe interprétés par une entente musicale. L'apéritif servi ensuite fut l'occasion d'un grand moment de convivialité.



INFORMATION JEUNESSE

BAFA et BAFD:

Nous informons les jeunes (minimum 17 ans) qui souhaitent suivre une formation pour obtenir le BAFE (*Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs*) ou le BAFD (*Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueils collectifs de mineurs*) afin d'encadrer des enfants au centre de loisir ou colonie, que toutes les informations sont disponibles en Mairie.

La formation BAFA (minimum 17 ans) comporte:

- Session de la formation générale (8 jours),
- Stage pratique (14 jours),
- Stage d'approfondissement (6 jours),
- Jury jeunesse et sports pour délivrance du Brevet.

La formation BAFD (Poste de direction - minimum 21 ans) comporte:

- Session formation générale (9 jours),
- Stage pratique (14 jours),
- Stage de perfectionnement (6 jours),
- 2ème stage pratique (14 jours),
- Jury jeunesse et sports pour délivrance du Brevet.